



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le collège 'LES BUCLOS' - Meylan,
l'Académie de Grenoble et le Département de l'Isère

2018 - 2022



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

1 - DIAGNOSTIC

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

4 - LES INDICATEURS

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET DÉPARTEMENT)

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Isère, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et le Département s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des collèges, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et le département de l'Isère pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le collège, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

Le collège Les Buclos accueille 308 élèves pour l'année scolaire 2017-2018 répartis en 12 classes (3 classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et issus de CSP majoritairement favorisés (62,7 % pour A+ et B en 2016/2017), avec un taux de boursiers qui demeure peu important malgré une hausse sensible des bénéficiaires entre 2015-2016 et 2016-2017 (de 9,4 % à 15,4% soit un taux qui reste toutefois assez nettement en-deçà de celui du département).

Dans le cadre du dispositif académique PEJS (ex-PASS), il n'accueille plus en 2017-2018 que 2 élèves malentendants scolarisés en classe de 3^{ème}. Une Unité d'Enseignement Externalisée a débuté la semaine du 19 mars 2018 par convention avec l'ITEP Marius Boulogne de Biviers. L'objectif premier en est le suivant : créer, grâce à l'implantation d'une classe délocalisée, une véritable logique de solidarité et permettre aux élèves de l'ITEP voisin d'avoir parfois classe dans un collège ordinaire et modélisant. Les enfants accueillis auront de 12 à 15 ans et ne seront, pour l'heure, présents que d'une à trois demi-journées par semaine. Les effectifs du collège ont été en baisse chaque année de septembre 2013 à septembre 2016 (14 classes en 2013-2014 avec 343 élèves). Ce n'est plus le cas à la rentrée 2017 : les effectifs sont, en effet, passés de 280 à 309 élèves en seulement une année scolaire. La baisse naguère encore constatée s'expliquait par une démographie locale victime d'une érosion, mais aussi par la concurrence voisine (deux collèges à Meylan, un collège privé dans la commune voisine (Corenc) et l'EPA de Montbonnot à proximité) d'où la taille "familiale" du collège 'Les Buclos', dont l'effectif 6^{ème} ne correspond pas encore exactement à l'effectif CM2 des écoles du secteur.

Avec la mise en place de la réforme, les sections bilangues Anglais-Allemand et Anglais-Russe ont disparu et avec elles l'enseignement du Russe qui contribuait à l'attractivité du collège. Seuls l'Allemand et l'Espagnol sont désormais enseignés, néanmoins les élèves qui ont commencé le Russe avant septembre 2016, peuvent le poursuivre jusqu'à la fin de leur scolarité. Une demande de réouverture de la section Anglais-Russe a été demandée à la rentrée 2017 à l'initiative du nouveau Principal. Elle a été approuvée à l'unanimité des administrateurs à l'occasion du CA de l'établissement réuni le 26 septembre et validée en Comité Technique Académique en date du 14 mars 2018.

Le CESC fonctionne avec un partenariat extérieur fort avec la Ville de Meylan.

Pour 2017-2018, la dotation globale est de 383,75 heures, lesquelles se répartissent en 359,4 HP et 24,35 HSA soit une dotation très légèrement supérieure à ce qu'elle avait été l'année précédente. Cette augmentation se poursuit, dans la perspective de l'année scolaire 2018-2019 avec une dotation globale de 385,25 heures (360,25 HP et 25 HSA).

Malgré :

- Les moyens mis à disposition,
- Les modifications apportées au Règlement Intérieur,
- L'existence d'une liaison Ecoles-Collège bien implantée,

- Les résultats au DNB – désormais très éloquent (93,53% des lauréats ont obtenu une mention à l'occasion de la session 2017), ce collège est moins attractif que son voisin, de par son passé qui reste ancré dans les mémoires.

2/ Points d'appui et d'amélioration

POINTS FORTS

Le cadre dans lequel se situe le collège : L'environnement favorable de l'établissement permet une entrée et une sortie des élèves très apaisées. Cela concourt au climat relationnel tranquille avec les jeunes gens. Les équipements sportifs sont nombreux et un nombre assez significatif d'élèves bénéficient également, parfois dès après les cours, des services proposés par les associations et les structures culturelles de la ville. A ce titre, la présence d'une scène nationale comme l'Hexagone est une chance considérable pour l'établissement, qui doit continuer de s'en emparer.

Les partenariats noués, par conséquent : Les liens tissés avec les partenaires sont anciens et solides. Ils permettent des actions très variées en concertation avec l'association Horizons, l'association de quartier Grand Pré - Buclos, les clubs sportifs, les structures culturelles (bibliothèque et Hexagone) ou bien encore le SIEST (Syndicat Intercommunal des Etablissements Secondaires et Techniques).

Le climat scolaire : Il se révèle serein avec une réelle efficacité de l'équipe de vie scolaire, une vigilance partagée (équipe vie scolaire, enseignante, direction, agents) concernant le respect des règles de l'établissement. Des incidents rares dans l'ensemble. Aucune dégradation notable. Nombreuses initiatives dans le cadre du CVC et du CESC.

Les professionnels du collège : L'établissement bénéficie d'un personnel expérimenté voire innovant. Les EPI sont mis en place et fonctionnent. Des objectifs ont été collégalement définis pour l'AP. Les PPRE prennent vie dans l'établissement et complètent les fonctions remplies par les PPS et les PAP. Le collège est, de plus, en réflexion quant à la prise en charge de l'hétérogénéité scolaire.

La structure pédagogique : Elle comprend 12 divisions, 3 par niveau. L'effectif moyen par classe est de quasi 26 élèves. L'offre en langues est assez variée. Elle comprend principalement deux LV2 (espagnol et allemand). Le russe continue également d'être enseigné à quatre élèves. La section bilangue Anglais-Russe va rouvrir à la rentrée 2018. Cette offre en langues est complétée par le latin.

La classe de 6^{ème} à PAC permet, en partenariat avec l'Hexagone de Meylan – scène nationale, à un tiers de nos jeunes élèves qui entrent au collège de découvrir le spectacle vivant, l'écriture et la pratique théâtrales. Cette offre trouve un complément heureux et pertinent dans les deux autres classes de 6^{ème} avec le projet 'Théâtre à la page', qui favorise la mise en voix et la pratique dramatique à partir de textes étudiés ou rédigés en classe. La classe 'Arts et sciences' en 3^{ème} crée des dynamiques elles aussi très pertinentes notamment dans le contexte des Discussions à Visée Philosophique expérimentées en 2017-2018 au collège.

D'une façon générale, il est à souligner la conduite de nombreux projets avec des Parcours Educatifs en voie de formalisation.

La réussite des élèves : la réforme du collège et les journées de formation réalisées dans le cadre de la liaison écoles - collège a permis la poursuite d'une réflexion sur l'individualisation des parcours et la prise en compte de l'hétérogénéité scolaire. La réussite au DNB est assez nettement supérieure aux taux académique et départemental. Surtout, l'augmentation du nombre de mentions 'Très bien' est en constante et significative augmentation : 15% en 2015, 28% en 2016, 40% en 2017. Ces cinq dernières années, le taux d'orientation en seconde générale et technologique a varié de 17%, avec un minimum de 66% en juin 2013 et un maximum de 83% en juin 2016. Le taux de redoublement à l'issue de la seconde est depuis

2014 inférieur (ou équivalent en 2015) à celui de l'académie. Ceci est corroboré par le tableau de bord établi par le lycée du Grésivaudan. La réussite des élèves issus du collège dans la filière générale et technologique est certaine.

Le pilotage numérique

Depuis la rentrée 2012, le site du collège permet aux familles de trouver les informations pour suivre au plus près la vie de l'établissement et la scolarité de leur enfant. L'appel informatique a été mis en place dans toutes les salles équipées. La grande majorité des enseignants participe volontiers à ces innovations. Le passage à l'application pronote est envisagé à la rentrée 2018.

La communication

Elle participe des bonnes relations entretenues d'une façon très générale avec les parents d'élèves. L'existence en interne des 'Actualités hebdomadaires' du collège ainsi que celle du 'Buclos Brèves d'infos' à destination des parents d'élèves sont à conforter. La journée portes ouvertes organisée depuis 2014 un samedi du mois de novembre commence à porter ses fruits. Elle est à maintenir.

POINTS FAIBLES

La conception des **locaux** n'est pas, à tous égards, favorable à un bon accueil des élèves en dehors des heures de cours. L'absence de préau fermé ne permet pas, en cas d'intempéries, de protéger les élèves et ceux-ci sont alors contraints de stationner, sous la surveillance de la vie scolaire, dans le hall de l'établissement.

Le **bâtiment**, dont la construction a été achevée en 1978, n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble : les salles de technologie et de sciences sont, à certains égards, sous-dimensionnées et la salle d'arts plastiques peut être considérée comme vétuste.

L'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux des PCS défavorisées est généralement supérieur aux seuils départementaux, académiques et nationaux.

La **liaison Collège-Lycée** reste à construire.

Le **manque de motivation de certains élèves** demeure un motif de préoccupation, surtout en 4^{ème} et en 3^{ème}. Le parcours avenir et l'éducation à l'orientation sont ainsi encore à améliorer : il continue d'exister un décalage entre l'ambition des familles et les capacités des élèves. En outre, la gestion de groupes hétérogènes reste parfois difficile et il arrive que les élèves soient découragés par leurs résultats scolaires.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

L'inclusion des élèves issus des CSP moins favorisées, voire défavorisées, ainsi que celle des élèves moins scolaires ou à l'attitude plus adolescente à partir de l'année de 4^{ème} tout particulièrement devra être au cœur des préoccupations des professionnels de l'établissement. L'inclusion des élèves en situation de handicap dans les actions conduites en classe et en dehors continuera d'être également recherchée. C'est pourquoi les parcours éducatifs prévoient la valorisation des productions d'élèves et leur engagement ainsi que le recours à une évaluation positive des apprentissages.

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif 1 : S'engager dans un parcours de formation personnalisé et sécurisé**

- Donner sa chance de réussite à tous,
- Donner du lien et du sens aux apprentissages,
- Diversifier les pratiques pédagogiques.

Le diagnostic de l'établissement indique que le collège doit fournir un effort pour ne pas creuser les écarts entre élèves en lien avec les CSP et **donner sa chance de réussite à tous**, les indicateurs de Valeur ajoutée des collèges ne pouvant que nous inciter à travailler en ce sens.

Selon le profil des élèves, l'établissement mettra en place différents dispositifs pour répondre à l'hétérogénéité des élèves (tutorat entre pairs ou bien par des adultes référents, par exemple). On s'appuiera également sur le dispositif des 'devoirs faits' ainsi que sur les PPRE pour compléter les dispositifs d'aide aux élèves. Les PPRE feront l'objet de bilans réguliers.

A travers l'ensemble des dispositifs, un parcours personnalisé pourra être proposé à l'élève afin de prendre en compte les difficultés scolaires spécifiques rencontrées. Dès la classe de 4^{ème}, on tendra à organiser des concertations actives en direction d'une orientation choisie par les élèves. Les visites d'entreprises, les mini stages, les périodes d'immersion y compris à l'IMT de Grenoble seront développés.

Pour ce faire, le collège s'appuiera sur les liaisons Ecoles-Collège et les liaisons avec les lycées, généraux et professionnels, pour mieux accompagner l'élève et diversifier son approche du parcours avenir. L'accompagnement personnalisé sera un véritable outil d'accompagnement diversifié et adapté aux différents profils de l'élève. Cet accompagnement personnalisé continuera ainsi d'également **donner du lien et du sens aux apprentissages**. Les initiatives en direction de la pédagogie différenciée, dont la co-animation, seront favorisées.

L'évaluation par compétences sera développée et une réflexion sur la mise en place de classes sans notes sera lancée, tout particulièrement en ce qui regarde le niveau 6^{ème}, et ce, dans une logique de cycle avec le CM1 et le CM2. La **diversification des pratiques pédagogiques** aura recours à l'outil informatique et numérique.

La démarche de projet, par le biais des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires par exemple, sera un levier pour que les élèves valorisent leurs travaux devant leurs pairs et pour que les enseignants les accompagnent dans la voie de la réussite et de l'estime de soi.

Nous redonnerons ainsi du sens à la scolarité chez l'ensemble de nos élèves.

➤ **Objectif 2 : S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne,**

- Former le futur citoyen de demain,
- Créer une culture du numérique responsable chez nos élèves,
- Développer les compétences psychosociales de nos élèves en direction d'une plus grande estime de soi.

Le premier objectif de ce deuxième axe du présent contrat consistera à mettre en place un parcours citoyen, cohérent et interdisciplinaire, et impliquant l'ensemble des niveaux.

Le collège participe à la **formation du citoyen de demain** pour lui permettre de comprendre le monde et donc pour développer les compétences nécessaires à une citoyenneté engagée, autonome et responsable, ancrée sur les valeurs de la République et respectueuse des principes du vivre-ensemble.

Il s'agira de favoriser chez l'élève l'appropriation de valeurs citoyennes non seulement en favorisant le travail collaboratif entre élèves mais aussi en développant un parcours citoyen.

Pour ce faire, le collège tendra à **créer une culture du numérique responsable chez nos élèves**.

L'établissement développera, par ailleurs, le périmètre d'intervention des élèves médiateurs et sentinelles et créera le parcours citoyen de l'élève par le biais plus particulier d'actions de développement durable et de solidarité internationale que les élèves choisiront de réaliser.

Le Conseil de la Vie Collégienne, lieu et temps d'expression des élèves, sera renforcé en direction du **développement des compétences psychosociales de nos élèves ainsi que d'une plus grande estime de soi**. Un partenariat sera établi, en ce sens, avec le collectif Y'NOVE et le Département de l'Isère, à l'occasion de la première année du nouveau contrat d'objectifs de l'établissement. Les bonnes pratiques instaurées seront réinvesties les années suivantes.

Les partenariats noués dans le cadre du CESC seront poursuivis. Des initiatives dans le champ du développement durable seront conduites.

Les temps de valorisation des travaux réalisés par les élèves constitueront un moment privilégié du parcours citoyen de l'élève.

Des projets pédagogiques partagés avec les élèves de l'ITEP Marius Boulogne de Biviers pourront faire partie du parcours citoyen.

En outre, le collège renforcera les actions et les projets avec les élus de proximité en classe de 6^{ème} et de 5^{ème}, en direction des questions relatives à la justice et à son exercice en classe de 4^{ème}, relatives aux questions liées à la Mémoire, à la Résistance et aux Droits de l'Homme en classe de 3^{ème}.

Les Discussions à Visée Philosophique permettant les échanges et les interactions entre les élèves de différents niveaux auront vocation à rayonner dans l'établissement après l'expérimentation mise en place en 2017-2018 avec le Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles (Lidilem).

➤ **Objectif 3 : Etre un acteur de son Parcours d'Education Artistique et Culturelle,**

-Créer une familiarité de fréquentation des structures culturelles,

-Développer les logiques de co-construction de projets artistiques et culturels entre élèves, avec les enseignants, les artistes et les acteurs culturels du territoire,

-Développer chez les élèves l'autonomie et le sens de la coopération.

Le premier objectif de ce troisième axe du présent contrat consistera à mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle, cohérent et interdisciplinaire, et impliquant l'ensemble des niveaux.

Au travers du parcours artistique et culturel, il s'agira

- De **créer une familiarité de fréquentation des structures culturelles** (salles de spectacles, bibliothèques, CRC...) au bénéfice, en particulier, des publics qui en sont souvent exclus,
- **D'être capable de concevoir et de réaliser des projets à caractère artistique et culturel dans une démarche de co-construction entre élèves, avec les enseignants, les artistes et les acteurs culturels.**

A l'issue de sa scolarité au collège, chaque élève aura été confronté à l'ensemble des domaines artistiques et aura réalisé, seul ou en groupe, au moins une production ayant

vocation à être présentée aux autres, si possible au-delà de la classe (lieu d'exposition de l'établissement, site web ou journal du collège, presse locale...).

La démarche de projet, de préférence interdisciplinaire sera privilégiée, afin de **développer chez les élèves l'autonomie et le sens de la coopération**.

Surtout, la démarche en question permettra la prise de responsabilité chez l'élève au sein du groupe. Le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, conduira l'élève à s'interroger et à changer son regard sur l'erreur éventuelle qui devient alors une possibilité de progrès. Elle reposera sur l'engagement personnel, le plaisir de concourir à un projet commun, et améliorera la créativité et le respect des élèves entre eux.

Il s'agira, par exemple, dans le cadre du jumelage avec l'Hexagone de Meylan, scène nationale, de présenter une partie de spectacle ou une performance aux élèves de CM1 et de CM2 de nos trois écoles de secteur ou bien encore de faire réfléchir nos élèves, tant du cycle 3 que du cycle 4, à un même objet d'étude à différents moments de la scolarité au collège, avec des attentes différentes et des regards croisés qui pourraient s'enrichir mutuellement. Ce projet sera jalonné par des rencontres, des ateliers de pratique artistique, et conduira à un travail d'initiation à la pensée réflexive, dans la continuité des Discussions à Visée Philosophique initiées à l'occasion de l'année scolaire 2017-2018 avec des élèves de 6^{ème} et de 3^{ème}.

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Isère.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Leviers transversaux

- Recours au conseil pédagogique
- Développement d'actions de formation
- Poursuivre l'offre des formations en direction de l'élève
- Privilégier les démarches pédagogiques permettant à l'élève de devenir acteur
- S'appuyer sur les partenariats avec les structures de proximité
- Développer une communication de qualité
- Co-enseignement
- Tutorat

Objectif 1 : S'engager dans un parcours de formation personnalisé et sécurisé

- Accompagnement personnalisé
- Dispositif des 'devoirs faits'
- Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
- Evaluation par compétences
- Liaisons inter cycles
- Consolidation des pôles d'excellence dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité des publics
- Concertations actives dès la classe de 4ème

Objectif 2 : S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne,

- Soutenir les initiatives citoyennes des élèves
- Recueillir la parole de l'élève en s'appuyant sur la dynamique initiée par le CVC avec le collectif Y'NOVE
- Développer le parcours citoyen du collège
- Développer les compétences psycho-sociales de l'élève
- Faire partager le projet de vie scolaire établi en phase avec les objectifs du contrat
- Education aux médias et à l'information
- Education au Développement Durable

Objectif 3 : Etre un acteur de son Parcours d'Education Artistique et Culturelle,

- Développer le Parcours d'Education Artistique et Culturelle du collège
- Résidence d'artiste durant l'année scolaire 2018-2019
- Soutenir les actions permettant à l'élève de devenir acteur de son parcours
- Mettre en valeur les productions d'élèves
- Formation des enseignants en action culturelle ou en Histoire des Arts

4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ Objectif 1 : S'engager dans un parcours de formation personnalisé et sécurisé

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de validation du domaine 2 – 'Les méthodes et outils pour apprendre' en fin de cycle 4	55,84%	75%
Synthèse des taux de passage post-2nd GT	76,6%	90%
Ecart du taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées (en points)	+15,4% sur les 4 années précédant l'élaboration du présent contrat	+ 11 sur les quatre années du contrat

Synthèse des taux de passage post-2nd GT

Pertinence :

Devenir des élèves à la fin de la 2^{nde} GT : taux d'élèves d'accédant à une 1^{ère} GT

➤ Objectif 2 : S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne,

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de validation du domaine 3 – 'La formation de la personne et du citoyen' en fin de cycle 4	81,81%	95%
Nombre d'actions réalisées au titre du Parcours Citoyen	8	16
Nombre d'élèves participant de façon régulière au CVC et/ou au CESC et/ou à la commission de restauration scolaire	15	25

➤ Objectif 3 : Etre un acteur de son Parcours d'Education Artistique et Culturelle,

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Pourcentage d'élèves impliqués au moins une fois durant leur scolarité au collège dans la réalisation d'une production présentée devant leurs pairs	10%	25%
Pourcentage d'élèves choisissant une action menée dans le cadre du PEAC pour l'oral du DNB	Non déterminée	25%

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET DÉPARTEMENT)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

➤ **Préambule**

La dotation globale allouée au collège est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement. Elle se décline en heures poste (HP), heures supplémentaires année (HSA) et en indemnités pour missions particulières (IMP). L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.

L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :

- en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique et du dialogue de validation statuant sur le projet de contrat
- lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.

➤ **FORMATIONS**

La FTLV propose à l'établissement de planifier sa stratégie de formation sur les 4 ans du contrat et de demander des d'Initiatives Territoriales (FIT) dans les 4 Formations axes de culture commune :

- Faire réussir tous les élèves
- Numérique et innovation
- Valeurs de la république
- Ouverture sur le monde

Au regard des objectifs et leviers stratégiques, ainsi que des demandes formulées, les thèmes des formations identifiés sont :

- **Diversifier ses pratiques – Hétérogénéité**
- **Enseigner et évaluer par compétences**
- **Construction d'une culture numérique**
- **Connaissance de l'adolescent**

D'autres thèmes de formation peuvent également être demandés pour répondre aux différents besoins de l'établissement pendant la durée du contrat.

➤ **EXPERTISE-CONSEIL**

DAN : Construction d'une culture numérique

DAAC : accompagnement dans la mise en place des projets

Collectivité de rattachement

➤ **Accompagnements proposés au collège par le Département de l'Isère**

Afin de favoriser la contribution et l'implication des jeunes dans la construction des projets de l'établissement, le Département pourra accompagner de manière opérationnelle, financière, technique les actions éducatives mises en place à destination des collégiens à travers :

- le Pass isérois du collégien citoyen,
- son Plan Citoyenneté et sa Politique Culture ;
- la contribution des agents des collèges à l'ensemble de ces actions ;
- la mise en place de partenariats de proximité avec les associations/organismes qu'il soutient dans le cadre du Plan départemental pour la Jeunesse.

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à partir du 1er septembre 2018 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2022. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en quatre exemplaires originaux.

<p>A, le 19/06/2018</p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>Patrice DAL MOLIN, Principal</p>	<p>A Grenoble, vu le</p> <p>L'Inspectrice d'Académie Directrice Académique des services de l'Education nationale de l'Isère</p> <p>Viviane HENRY</p>
<p>A Grenoble, le</p> <p>La Rectrice de l'académie de Grenoble</p> <p>Fabienne BLAISE</p>	<p>A Grenoble, le</p> <p>Le Président du conseil départemental de l'Isère</p> <p>Jean-Pierre BARBIER</p>

CONTRAT D'OBJECTIFS 2018-2022 – VOLET D' ACTIONS CULTURELLES

Etat des lieux de l'enseignement ainsi que des ressources de proximité :

L'éducation artistique au collège 'Les Buclos' est portée par la quasi-totalité des disciplines enseignées avec comme fil rouge l'Histoire des arts mais aussi la culture citoyenne et la volonté de plus en plus affirmée de rendre l'élève acteur de son parcours. L'enseignement artistique y est riche et diversifié avec des partenaires établis dans la durée.

Domaines d'actions et dispositifs :

- Des projets interdisciplinaires nombreux et variés,
- Des spectacles vus et/ou réalisés avec la classe P.A.C. / la danse et la musique,
- Des concerts dont les œuvres font l'objet d'une étude et des concerts de la chorale,
- Un parcours Arts et Sciences pour 2 classes, l'une de 6ème, l'autre de 3ème,
- Visites du Musée de Peinture de Grenoble,
- Participation de l'ensemble des élèves de 4ème à 'Collégiens au cinéma'.

Ressources utilisées au sein du collège :

- Une salle audiovisuelle pour les intervenants extérieurs et pour la conduite de nombreuses actions,
- Plusieurs salles informatiques qui facilitent la réalisation des actions et des productions réalisées par les élèves,
- Un CDI propice aux interventions de la conteuse Claudie Obin, qui a l'habitude de se produire devant les élèves du collège,
- Existence d'un enregistreur numérique et projet d'achat d'une caméra pour enregistrer des intervenants ou les créations d'élèves,
- De nombreux intervenants extérieurs en lien avec des partenaires conventionnés ou non.

Atouts

- Des lieux culturels de proximité nombreux : l'Hexagone de Meylan scène nationale, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Meylan, les quatre bibliothèques municipales, les cinémas 'Art et Essai' de l'agglomération grenobloise, le Musée de peinture de Grenoble, le Musée de la Résistance et de la Déportation,
- Des partenaires multiples : Association 'Théâtre à la Page', par exemple, -
- Des transports en commun facilitant l'accès à de nombreux événements culturels,
- Des élèves généralement volontaires et curieux.

Freins

- L'absence de Parcours d'Education Artistique et Culturelle pour l'heure formalisé,
- Un élève qui n'est par conséquent pas encore véritablement acteur de son PEAC.

Les domaines d'actions et les objectifs :

OBJECTIFS

- **Etre un acteur de son parcours d'éducation artistique et culturelle**

- Favoriser la rencontre avec les artistes et les lieux culturels et scientifiques,
 - Donner la possibilité de s'appropriier certaines techniques artistiques et d'avoir une ou plusieurs expérience(s) de création en projets interdisciplinaires,
 - Permettre à l'élève de développer son sens critique.
- **Accéder à une culture citoyenne avec l'acquisition des principes de la démocratie fondée sur les droits de l'Homme**
 - Découvrir d'autres façons de vivre et de penser et d'autres cultures,
 - Créer des liens d'amitié, inviter à la tolérance en apprenant à mieux connaître les autres,
 - Utiliser les TICE pour faciliter les échanges.
- **Donner du sens aux apprentissages :**
 - Favoriser les projets pluridisciplinaires, en Histoire des arts notamment ou bien des parcours 'Arts et Sciences'. Pour cela, appréhender à travers plusieurs disciplines une œuvre, connue ou moins, témoin de son temps, la replacer dans son contexte historique et la rapprocher d'autres œuvres,
 - Permettre à l'élève de développer son sens critique, le croisement des enseignements disciplinaires permettant la confrontation des approches des problèmes de société.

DOMAINES D' ACTIONS

□ En sixième

Les actions communes aux trois classes

- Sortie au Musée de Peinture de Grenoble dans le cadre d'un travail interdisciplinaire arts plastiques / Français autour du thème des *Métamorphoses*,
- Venue d'une conteuse et récit de *La création du monde chez les Grecs*,
- Écoute intégrale d'un opéra (*La Flûte enchantée*, *Les Contes d'Hoffmann*, ...) en Éducation musicale dans le cadre du dispositif régional "La fabrique d'opéra",
- Trois spectacles à l'Hexagone (selon programmation, théâtre, danse, cirque ...),
- Chorale et ateliers chants ouverts à tous avec des représentations au CRC de Meylan et travail conduit avec le pôle voix de celui-ci.

Actions selon les classes

- Classe à PAC théâtre pour une classe (vingt heures de pratique) dans le cadre du jumelage avec l'Hexagone de Meylan,
- Une demi-journée de découverte des arts du spectacle vivant dans le cadre toujours du jumelage avec l'Hexagone de Meylan (deux ateliers par élève),
- Cinq heures de mise en voix de textes du théâtre jeunesse contemporain avec l'association 'Théâtre à la Page',
- Une classe avec dix heures d'intervenant danse,
- Une classe avec un projet musical avec dix heures d'intervenant (intervenant percussions corporelles et / ou bruitage).

□ En cinquième :

- Prix *Adolire* (lecture de cinq romans jeunesse, vote et rencontre avec l'auteur) : travail en Français en lien avec les bibliothèques de Meylan et réalisation d'un trophée en Arts plastiques,

- Atelier d'écriture Slam, pour les élèves volontaires en Français puis travail de mise en voix et d'accompagnement (percussions corporelles) en Education musicale,
- Spectacle musical (beatbox, jonglage, percussion...) à l'Hexagone,
- Sortie au Musée de Saint-Antoine l'Abbaye et travail autour de l'enluminure et des lettrines (E.P.I. Histoire, Français, Arts plastiques et Education musicale),
- Sortie 'Montagne & Sciences' (festival de courts-métrages) en Géographie,
- Voyage en Italie pour les élèves latinistes,
- Chorale et ateliers chants ouverts à tous avec des représentations au CRC et un travail avec le pôle voix de ce dernier.

□ **En quatrième :**

- Sortie à la *Belle Electrique* pour le concert 'Dose le Son' (E.P.I SVT, SPC et Education Musicale),
- Visite du CRC de Meylan et rencontre avec plusieurs professionnels (Education Musicale),
- *Collège au Cinéma* (Anglais, Arts plastiques, Français et Histoire-Géographie) : visionnage et analyse de trois films dans l'année,
- Voyage en Italie pour les élèves latinistes,
- Chorale et ateliers chants ouverts à tous avec des représentations au CRC et un travail avec le pôle voix de celui-ci.

□ **En troisième :**

- Sortie au salon *Experimenta* (Education Musicale),
- Chorale et ateliers chants ouverts à tous avec des représentations au CRC et un travail avec le pôle voix de celui-ci,
- Sortie à 'Montagne & Sciences' (festival de courts-métrages) en SVT,
- *Collège au Cinéma* (Anglais, Arts plastiques, Français et Histoire-Géographie) : visionnage et analyse de trois films dans l'année,
- Proposition de trois spectacles en soirée à *l'Hexagone* pour les élèves d'une classe de 3ème (classe Arts & Sciences) encadrés par des temps de discussion et suivis d'une sortie au *Musée des Confluences*,
- *Voyage en Suisse* : autour du thème de la culture de l'engagement : artistique (fondation Gianadda à Martigny, musée Chaplin à Vevey), sportif (musée Olympique à Lausanne) et humanitaire - musée de la Croix Rouge et du Croissant Rouge à Genève, O.N.U. à Genève - (Histoire-Géographie et Anglais).

A l'ensemble de ces projets et actions, il convient d'ajouter que le partenariat fort qui a pu exister par le passé avec le Gymnase numéro 53 de Nijni Novgorod sera relancé dans le contexte de la réouverture de la section bilangue anglais-russe.



PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – Collège 'Les Buclos'

Ce qui nous semble essentiel pour l'élève, c'est la notion de parcours, notamment le **Parcours d'Education Artistique et Culturelle** qui doit non seulement favoriser la rencontre avec les artistes, mais qui doit également permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours, en se constituant une culture personnelle et en renforçant ses pratiques artistiques.

Malgré la proximité de lieux culturels tels que l'Hexagone de Meylan, les 4 bibliothèques de la ville ayant chacune un ou plusieurs domaine(s) spécifique(s), le C.R.C ou encore la possibilité d'aller dans les communes voisines (dont Grenoble) pour multiplier les expériences culturelles, les élèves du collège n'utilisent pas régulièrement et spontanément cette facilité d'accès à la culture pour des diverses raisons : méconnaissance des lieux, aspect financier, crainte du regard des autres... Les années précédentes, le collège a proposé de nombreuses actions culturelles (sorties / spectacles / intervenants extérieurs / chorale du collège / ateliers chant...) sans les relier à un parcours préétabli. Les différentes traces n'ont pas été mises en commun. De ce fait, même si les élèves sont volontaires pour découvrir, pratiquer ou rencontrer, ils n'ont pas conscience de se constituer peu à peu une culture personnelle et n'ont pas nécessairement l'occasion de valoriser leurs propres expériences culturelles.

C'est pour cela que le collège se doit d'être un véritable lieu d'ouverture, de rencontres, de pratiques, une première étape importante dans la construction d'une culture personnelle et être effectivement conçu comme le lieu d'**un parcours dont l'élève sera le principal acteur** ; celui-ci s'inscrit dans le temps de deux façons :

- **Chronologique** tout d'abord ;
- Mais aussi **spiralaire**, avec des « objets » ou des objets d'étude dont les élèves gardent la trace et qui peuvent être revisités d'un cycle à l'autre sous un jour nouveau (avec un autre angle, en mobilisant d'autres connaissances, voire en sollicitant différentes disciplines).

Le PEAC s'appuie sur trois axes permettant à l'élève de devenir **acteur de son parcours** :

- Axe n°1 : **VOIR / DÉCOUVRIR** en se rendant dans des lieux culturels ; d'aller à la rencontre des œuvres (temps d'observation), et si possible à la rencontre des artistes ; de développer l'appétence des élèves et leur curiosité pour toutes les formes d'art, des plus classiques aux plus contemporaines et aux plus innovantes, sans les hiérarchiser ou en valoriser certaines plus que d'autres.
- **Axe n°2 : PRATIQUER / EXPLORER / CRÉER** en participant autant que faire se peut à des ateliers de pratiques artistiques variés tout au long des années collège, afin que chaque élève puisse s'essayer à différents moyens d'expression artistiques et découvrir avec lequel ou lesquels il se sent le plus à l'aise.
- Axe n°3 : **DIRE / PENSER-RAISONNER** en proposant à l'élève des retours sur l'expérience vécue ; en lui donnant les outils pour garder la trace de son parcours et les moyens de se constituer peu à peu une culture personnelle ; en lui apportant le vocabulaire nécessaire (dimension disciplinaire) pour pouvoir exprimer son ressenti, mais aussi en le sollicitant pendant des temps d'échanges pour qu'il réfléchisse à la place de l'art et à ses fonctions dans les sociétés humaines d'hier et d'aujourd'hui, et ce, dans une dimension davantage philosophique, ou - tout du moins - anthropologique et interdisciplinaire.

➔ **-1- Un parcours pour chacun pensé selon une progression cohérente de l'entrée à la sortie du collège et prenant en compte toutes les dimensions de l'élève (dimension sensible, compétences, connaissances scolaires et personnelles, élèves citoyens, ...).**

C'est dans cet esprit que chaque année, plusieurs projets sont déposés par le collège auprès du département dans le cadre du PICC, en essayant tout d'abord de reproduire à travers eux une forme de chronologie et en ayant pour objectif de permettre à chaque élève, si possible dans toutes les classes de chaque niveau, de construire son PEAC.

Ces projets sont conçus en s'appuyant sur nos partenaires territoriaux (Hexagone de Meylan / Conservatoire à Rayonnement Communal de Meylan / Bibliothèques de Meylan / Collège au Cinéma) et en ayant constamment le souci de privilégier une approche qui soit placée sous le signe de l'ouverture (faire *sortir* les élèves sur les lieux de culture, faire *entrer* dans le collège des intervenants extérieurs qui apportent leur expérience et leur regard spécifique).

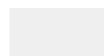
Chaque niveau ayant sa spécificité, le parcours proposé s'appuie sur la progression suivante:

- **En sixième** : l'entrée privilégiée est *l'oralité* et *l'Antiquité* avec les récits mythologiques de la création du monde (venue par exemple d'une conteuse et visite possible du musée des Confluences, notamment de la salle dédiée au parcours permanent *Origines & récits du monde*), les métamorphoses et le conte (étudiées en français et en arts plastiques avec une visite croisée au musée d'arts de Grenoble), et les arts vivants : théâtre, musique, danse et cirque (trois spectacles par an à *l'Hexagone* selon programmation, mise en voix de textes avec l'association *Théâtre à la Page* pour tous les sixièmes, pratique théâtrale pour la classe PAC, atelier de danse, de chant, de bruitage, ... selon les années et la thématique proposée dans le cadre du Jumelage avec l'Hexagone).
- **En cinquième** : poursuite du travail sur la « voix » (amorcé en 6^{ème}) en lien cette fois avec l'Education Musicale (« *Trouver sa voix* », ateliers d'écriture slam, concerts (en lien avec le thème) à l'Hexagone, atelier de pratiques artistiques (beatbox et/ou percussions corporelles et rencontre/atelier avec une professionnelle de la voix au C.R.C de Meylan), mais désormais les élèves travaillent sur leurs propres textes et commencent à manifester leur engagement citoyen. Les ateliers d'écriture pourraient permettre, par le thème retenu (solidarité, lutte contre les discriminations, engagement, ouverture sur le monde, ...), de lier PEAC et parcours citoyen.
- **En quatrième** : le 7^{ème} art avec « *Collège au cinéma* » en partenariat avec le C.N.C. Les films vus (en version originale) et étudiés en cours (dans différentes disciplines selon le thème abordé) peuvent, par ailleurs, alimenter le parcours citoyen et faire l'objet de débats, de rédactions d'articles de presse (critique) lors de la semaine de la presse. L'axe pourrait davantage être mis sur l'éducation à l'image et aux médias avec un travail au CDI (articles critiques rédigés et mis sur le blog du CDI ou le site du collège). Selon la programmation proposée par « *Collège au Cinéma* », certains films peuvent s'adresser davantage aux troisièmes.
- **En troisième** : poursuite du travail engagé en quatrième avec « *Collège au cinéma* » (selon programmation) ; l'ère numérique et la pensée scientifique (rencontre possible avec des scientifiques dans le cadre de 'Cent parrains, cent classes', sorties à « Montagnes et sciences », au salon Experimenta avec l'Hexagone de Meylan et/ou aux Détours de Babel). Les nouvelles technologies au service des arts et/ou la science comme sujet artistique, avec si possible un spectacle « arts et sciences » à *l'Hexagone* pour l'ensemble des classes de troisième.

Cette progression tient compte de l'âge de l'élève et des programmes par cycle, elle s'appuie sur ses centres d'intérêt et sa progression personnelle (avancée des connaissances, plus grande maîtrise scientifique et plus grande capacité d'abstraction).

Par ailleurs, il est souhaitable de proposer régulièrement à l'élève, en plus des sorties obligatoires sur le temps scolaire, des sorties ou actions facultatives qui seraient en lien avec les thématiques abordées en classe.

Chaque fois que cela est possible, **il est souhaitable que le PEAC - par le choix des thématiques abordées ou des spectacles/films retenus - alimente également les autres parcours de formation initiés au collège, et notamment le parcours citoyen.**



→ -2- Privilégier une démarche de projet, de préférence interdisciplinaire, afin de développer chez les élèves l'autonomie et le sens de la coopération.

Il peut être pertinent d'étayer, chaque fois que cela est possible, le PEAC sur des projets spécifiques portés par des classes en particulier (selon les années, les programmations, les équipes pédagogiques), mais dont les productions finales seraient éventuellement offertes à l'ensemble des élèves d'un même niveau et dont les élèves qui le souhaitent pourraient garder une trace dans l'application Folios, par exemple.

En effet la démarche de projet favorise l'autonomie et la prise de responsabilité de l'élève au sein du groupe, ainsi que le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, en amenant de fait les élèves à s'interroger et à changer leur regard sur l'erreur possible qui devient une possibilité de progression. Elle repose sur **l'engagement personnel**, le plaisir de concourir à un projet commun, et améliore la créativité et le respect des élèves entre eux.

Il pourrait s'agir, par exemple :

Cycle 3 : dans le cadre du jumelage avec l'**Hexagone**, tout ou partie d'un spectacle ou bien d'une performance artistique impliquant des élèves de sixième.

Cycles 3 et 4 : un projet commun « **Arts & Sciences** », associant une classe de 6^{ème} ou d'un autre niveau (selon les années) et une classe de 3^{ème} et permettant à l'élève de réfléchir sur un même objet d'étude - *du mythe à la science*, par exemple - à différents moments de sa scolarité au collège, avec des attentes différentes et des regards croisés qui pourraient

s'enrichir mutuellement. Ce projet serait jalonné par des rencontres, des ateliers de pratique artistique, et devrait mener à un vrai travail d'initiation à la pensée réflexive.

➔ **-3- Mettre en place des outils et ménager des temps spécifiques pour que chaque élève puisse conserver une trace, prendre un temps de recul et d'analyse et s'approprier son parcours.**

Donner à l'élève **les moyens de garder trace** de son parcours en proposant des outils adaptés (carnet de bord, fiche de « Réception d'un spectacle », initiation à l'application Folios sur le temps scolaire, par exemple...) qui puissent également les conduire à mettre des mots sur leur ressenti et développer leur pensée critique.

Amener les élèves à formuler leurs propres questionnements : ainsi des temps de discussions en demi-classe pourraient être proposés à l'élève plusieurs fois par an, suite à un temps fort (une sortie, une rencontre, un atelier), et seraient organisés ainsi : une première séance pour faire émerger les questionnements des élèves, puis une seconde pour débattre ensemble des questions choisies dans un cadre clair et adapté à l'élève, qui pourrait prendre la parole selon des règles prédéfinies mais en dehors de tout contenu disciplinaire ou souci d'évaluation.

La pratique de ces discussions ne pourra qu'avoir des conséquences positives pour l'ensemble des disciplines. Leur déroulement et leur mise en œuvre a pour ambition de raviver l'intérêt des élèves pour le questionnement, de leur donner des outils pour développer leur propre pensée à travers l'échange avec l'autre - tout en s'appuyant sur des exigences fortes : problématiser, conceptualiser, argumenter. Les compétences logiques et langagières (précision du vocabulaire) des élèves sont également en jeu, ainsi que des compétences « sociales » : écouter, prendre en compte la parole de l'autre, justifier son point de vue tout en acceptant la différence.

Ces temps d'échange encadrés **permettraient à l'élève de s'approprier les connaissances** en mettant à jour les liens **entre les différents spectacles, rencontres, disciplines, ... et de se les approprier.** Grâce aux outils proposés ci-dessus, l'élève évitera **ainsi l'écueil de la juxtaposition d'expériences variées (sorties, spectacles) en se donnant le temps et les méthodes pour transformer par la pensée et la parole partagées chacune de ces expériences artistiques et culturelles en différentes étapes d'un parcours dont il sera l'acteur et devra lui-même construire le sens.**



PARCOURS CITOYEN – Collège ‘Les Buclos’

La loi de refondation de l’Ecole de la République du 8 juillet 2013 met l’Ecole en première ligne de la construction de la cohésion sociale et du lien civique. De fait, outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l’Ecole de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République, et notamment le respect de l’égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.

En outre, la grande mobilisation de l’Ecole pour les valeurs de la République, parmi les 22 mesures annoncées le 22 janvier 2015, prévoit la création d’un parcours citoyen qui « favorise le respect des droits et de la loi, l’égalité considération des personnes, la solidarité, l’entraide, la coopération, le sens de l’intérêt général et de la participation à la vie démocratique », « la **création d’un média dans chaque collège et lycée** », la « **valorisation de l’engagement associatif des élèves** » ainsi que l’instauration d’un « **partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales** ».

Les objectifs transversaux poursuivis seront les suivants :

- En 6^{ème} : connaître les règles et les acteurs de ma vie au collège,
- En 5^{ème}, construire et mener ma relation aux autres en m’appuyant sur des valeurs partagées,
- En 4^{ème}, prendre conscience de la place et du rôle de la loi dans ma vie en société,
- En 3^{ème}, m’inscrire dans une Histoire et une mémoire communes.

Des temps forts se dérouleront chaque année : ils seront des moments phares de l’appropriation des valeurs citoyennes par tous les élèves.

Le Parcours Citoyen du collège comportera ainsi plusieurs axes :

- Favoriser l’intervention d’associations ainsi que d’interventions ou de visites sur place d’élus locaux ou nationaux dans les classes de 4^{ème} et de 3^{ème},
- Des interventions ou visites sur place si possible également pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} en relation avec les instances démocratiques de proximité que sont la mairie de Meylan, la communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropole ou bien encore le département de l’Isère,
- En 4^{ème}, sensibilisation au fonctionnement et aux missions de la Justice par le biais de visites préparées du tribunal correctionnel de Grenoble,
- En 3^{ème}, travaux réalisés par les élèves en ce qui regarde les questions des Droits de l’Homme, du Devoir de Mémoire, de la Résistance ainsi que de la Déportation,
- La réalisation d’expositions notamment par les élèves à l’occasion des différentes initiatives conduites,
- La participation à des initiatives qui seront prises au sein de l’établissement à l’occasion de la journée de la laïcité le 9 décembre chaque année,
- L’implication des élèves dans les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (actions de sensibilisation au tri sélectif et au bien manger à la restauration scolaire ; mise en place d’un site de compostage, d’un jardin pédagogique... en lien par exemple avec les unions des quartiers situés à proximité du collège),
- La conduite de projets et d’actions en relation avec la lutte contre toutes les formes de harcèlement, et singulièrement contre le cyber harcèlement.

Par ailleurs, les élèves – dans le cadre toujours de ce Parcours Citoyen – contribueront à la vie démocratique de l'établissement et à son évolution :

- Les délégués de classe bénéficieront de formations aux différents aspects de leur fonction (être un représentant de ses camarades, notamment en conseil de classe voire au Conseil d'Administration ; prendre la parole en public ; définir et proposer un projet...),
- Le renforcement des actions conduites à l'initiative du Conseil de la Vie Collégienne ainsi que celui des missions des élèves médiateurs et sentinelles.

Les rites républicains seront valorisés par la participation d'élèves aux commémorations organisées par la ville de Meylan et le parcours citoyen du collège s'articulera :

- D'abord, autour de l'Enseignement Moral et Civique et du projet de vie scolaire qui favoriseront le respect des droits et de la loi, l'égalité considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique,
- Egalement en 4^{ème} autour de la formation de l'ensemble de nos élèves au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1),
- Ensuite, autour de l'Education aux Médias et à l'Information afin de permettre aux élèves d'être sensibilisés aux enjeux attachés à la fiabilité des sources, à l'interprétation des informations et à la représentation de soi en ligne. Dans ce contexte, on tendra à créer au sein du collège une web radio qui constituera le nécessaire complément au journal du collège, *Le Bucloscope*,
- Enfin, autour de la formation aux pratiques dialogiques, laquelle pourra prendre plusieurs formes : l'organisation de débats au sein de la classe, le développement des temps de concertation dans le cadre du CESC ou bien du CVC, la tenue de Discussions à Visées Philosophiques à l'instar des expérimentations conduites en 2017-2018 avec les classes de 3^{ème} B et de 6^{ème} C.

C'est notamment dans ce contexte que :

- Seront développées au sein du collège 'Les Buclos', les cultures de la sensibilité, de la règle et du droit, du jugement et de l'engagement,
- Le nouveau contrat de l'établissement (2018-2022) voit son deuxième axe reposer sur l'objectif suivant : 'S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne'.



PROJET DE VIE SCOLAIRE

PREAMBULE

L'action de la vie scolaire s'inscrit principalement dans trois domaines d'intervention :

Réussite scolaire et épanouissement de l'élève :

Le collégien est au cœur du système éducatif. La vie scolaire participe à l'accompagner dans sa réussite, en partant de ses compétences et contribue à lui donner les meilleures conditions pour s'épanouir en tant qu'individu.

Assiduité :

La présence de l'élève au collège est la première condition de sa réussite. Un suivi régulier et un traitement des absences permet de mettre en évidence certaines problématiques de collégiens et d'activer rapidement tous les moyens mis à la disposition d'un EPLE (service social, de santé scolaire, d'orientation, mise en place de projets d'accompagnement personnalisés...) pour éviter le plus possible une situation de décrochage scolaire

Citoyenneté :

Chaque membre de la communauté éducative est concerné par l'apprentissage de la citoyenneté des élèves. Mais la vie scolaire, de par sa position centrale dans l'établissement et sa proximité avec les collégiens, est la pierre angulaire de cette formation. Pour parvenir à cet apprentissage du « vivre ensemble », la vie scolaire doit avant tout permettre à l'adolescent de respecter un cadre. Cela signifie le respect du règlement intérieur du collège qui doit s'appliquer. Elle fait prendre conscience aux élèves que le respect de l'autre est la base essentielle de la relation et que ce respect passe avant tout par le respect de soi-même. De ce fait, son action éducative est fondamentale dans l'application des punitions et le suivi des sanctions. Grâce aux relations privilégiées et de qualité que la vie scolaire peut établir avec les élèves, elle contribue à les accompagner dans leur parcours de vie, notamment ceux qui sont les plus en difficultés. Régulièrement elle peut être interpellée par un adolescent sur les valeurs républicaines qui fondent notre société ou doit faire face à la contestation par celui-ci, du cadre établi. Ces situations inhérentes à la population accueillie impliquent une grande cohérence entre les membres de la vie scolaire afin d'apporter aux élèves une réponse éducative structurante leur permettant de devenir des citoyens responsables.

VOLET VIE SCOLAIRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS

Dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs 2018-2022, l'intervention de la vie scolaire va s'articuler naturellement autour des trois axes retenus par les équipes pédagogiques car ce service participe à l'épanouissement de l'élève, est attentif à son assiduité scolaire et contribue à développer sa citoyenneté.

Ainsi concernant l'**objectif 1** :

« **S'engager dans un parcours de formation personnalisé et sécurisé** » qui contribue à construire le parcours avenir de l'élève, les assistants d'éducation participent activement au dispositif « devoirs faits ». Ils aident les élèves à faire leurs devoirs sur des créneaux réguliers, planifiés pendant ou en dehors de leurs services. Ce redéploiement de leurs missions a pour objectif d'apporter une complémentarité et une continuité au travail pédagogique des enseignants en faveur des élèves. La collaboration des assistants d'éducation avec l'équipe enseignante permet d'affiner l'aide qui peut être apportée aux élèves, par le biais notamment du dispositif des 'devoirs faits'. Leur participation à ce dispositif leur apporte une compétence supplémentaire qu'ils peuvent généraliser à l'ensemble de leurs missions d'aide aux élèves (gestion de l'hétérogénéité, des permanences, tutorat d'élèves...).

La conseillère principale d'éducation, en lien avec les professeurs principaux et les parents, contribue à étoffer le maillage de ce dispositif, en aiguillant des familles sur ce dispositif ou en sollicitant des élèves à s'inscrire selon leurs créneaux disponibles. Par sa connaissance des élèves, elle aiguille les assistants d'éducation vers une plus grande vigilance concernant certains élèves dans tous les domaines de la vie de l'élève au collège. Elle interpelle notamment, selon les situations et en lien avec le chef d'établissement, tous les acteurs de la communauté éducative pour éviter le décrochage scolaire et soutenir au mieux les élèves en difficulté. Dans le cadre du parcours avenir, les assistants sont amenés à encadrer des sorties scolaires pour les élèves de 3ème en particulier. Il s'agira de les accompagner au forum « carrefour des formations » ou bien de les amener en mini-stage dans les lycées. A cette occasion des échanges riches entre les assistants d'éducation et les élèves sur les différents parcours de formation se créent spontanément. De la même manière la conseillère principale d'éducation a à cœur, lors des entretiens qu'elle peut avoir notamment avec les élèves de 4ème et de 3ème, d'aborder la question du devenir de l'élève, de son projet, afin de contribuer à l'aider à se positionner et à préciser ses choix pour l'avenir.

Concernant l'**objectif 2** :

« **S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne** » qui s'inscrit dans le parcours citoyen et de santé de l'élève, la vie scolaire participe à différentes actions du CESC :

- Sensibilisation à la médiation scolaire pour l'ensemble des assistants d'éducation
- Participation à l'éducation à la vie affective pour un assistant d'éducation avec un groupe de garçons de 6èmes en lien avec l'infirmière scolaire et un enseignant de SVT
- Organisation de la préparation et de la passation des épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (niveau 1 : élèves de 5ème ; niveau 2 : élèves de 3ème) par un assistant d'éducation
- Formation à la fonction de délégués élèves animée par la CPE
- Suivi des médiateurs et des élèves sentinelles par le responsable jeunesse de la mairie de Meylan en lien avec la CPE
- Mise en place d'activités sur la pause méridienne avec l'association HORIZONS et différents partenaires en proposant aux élèves demi-pensionnaires des activités dans lesquelles ils peuvent développer des compétences sociales et sportives. Cette organisation est pilotée par la CPE en sa qualité de présidente du Foyer Socio-éducatif.
- Mise en place et animation du Conseil de Vie Collégienne par la CPE avec réunions régulières, réflexions, création d'une boîte à idées, organisations de petits déjeuners pour tous les niveaux des élèves en lien avec le service de restauration et d'intendance. Elaboration de projets avec le collectif Y-NOVE afin de transformer le recueil de la parole des élèves en actions concrètes dans le but de former les élèves à la prise de parole, aux responsabilités et à l'autonomie,
- En partenariat avec la ville de Meylan, les élèves délégués se rendront à Genève en juin, accompagnés par la CPE pour y visiter l'Office des Nations Unies en Europe.

En ce qui concerne l'**objectif 3** :

« **Etre un acteur de son parcours d'Education Artistique et Culturelle** », la vie scolaire participe régulièrement à l'accompagnement de sorties scolaires dans ce cadre (par exemple, sorties à l'Hexagone, au Musée, déplacement au Salon « Experimenta » organisé à Minatec à Grenoble), soutient les enseignants dans toutes les actions menées en ce sens au sein de l'établissement (par exemple, la classe à PAC).

En conclusion :

La vie scolaire inscrit son action au croisement de l'ensemble des parcours mis en place dans l'établissement : le parcours avenir, le parcours éducatif de santé, le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle est un élément incontournable de la bonne mise en œuvre du contrat d'objectifs par sa position particulière au cœur de la vie de l'élève. En ce sens, on peut dire que l'implication forte et la motivation des différents acteurs de la vie scolaire participent à la mise en place ainsi qu'à la concrétisation des objectifs du nouveau contrat.